

Zeitschrift: Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique
Herausgeber: Société fribourgeoise d'éducation
Band: 43 (1914)
Heft: 9

Artikel: L'école du village et l'enseignement régionaliste et esthétique [suite]
Autor: Montenach, Georges de
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1041273>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 15.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

sitions, le nombre d'exemplaires nécessaires de leurs publications, pour créer une revue dans le genre de « Lehr-u. Lehrmittelmagazin » de Graz, qui serait remise en supplément à nos divers périodiques pédagogiques.

Ces propositions furent acceptées, en principe. Chaque exposition scolaire devait établir un programme de travail pour l'union des expositions scolaires à créer, qui devait se réunir en mars 1894.

6. Le cours normal de travaux manuels.

La Société suisse de Travaux manuels demanda à pouvoir organiser, à Fribourg, son cours normal de 1888. Notre Comité en accepta la charge. Il s'adjoignit, pour cette circonstance, MM. Kohler, professeur, Collaud, Moser, Rytz, instituteurs, Pfanner ébéniste, Brugger, menuisier, et Buclin, greffier.

Ce cours fut suivi par soixante instituteurs suisses et une vingtaine de l'étranger.

Nous avons organisé à cette occasion, dans un de nos locaux, une exposition des travaux d'élèves venant de Suède, de Vienne et de Paris, montrant dans chaque pays une méthode différente. Tandis que la méthode suédoise avait et a encore pour but d'exercer la main en confectionnant des objets immédiatement utilisables dans la famille (Hausfleis), la méthode viennoise s'attache à la confection des jouets : selon l'adage, elle voulait instruire en amusant ; la méthode de l'instituteur Salicis, à la rue Tournefort, à Paris, par contre, ne confectionnait aucun objet complet, mais seulement des parties d'objets, et pièces, en bois et en fer.

A la clôture du cours, les participants offrirent au Comité de l'Exposition scolaire une coupe en vermeil, qui est déposée au Musée. Elle porte l'inscription : « Souvenir du IV^{me} cours normal de Travaux manuels. Fribourg 1888. »

(A suivre.)

LÉON GENOUD.

L'ÉCOLE DU VILLAGE ET L'ENSEIGNEMENT

RÉGIONALISTE ET ESTHÉTIQUE

(Suite)

Le premier cours public aux fermières fut organisé, en 1894, à l'initiative de M. de Vuyst, inspecteur principal au ministère de l'Intérieur et de l'Agriculture. Au retour d'un voyage aux Etats-Unis et au Canada, en 1904, M. de

Vuyst appela l'attention sur la prospérité des associations féminines rurales dans certaines régions de ces pays et prépara l'ouvrage, déjà cité plus haut, sur le *Rôle social de la fermière* ».

En septembre 1906, M. le chanoine Moulart prit l'initiative d'organiser une semaine sociale, et d'y consacrer une journée aux fermières.

Le programme de cette journée mémorable fut élaboré, de commun accord avec M. de Vuyst.

A cette réunion, un vœu fut proposé par M^{lle} Deleu, directrice de l'École normale d'Arlon, tendant à la fondation d'une association belge de fermières et à la création d'un journal pour fermières.

M. l'abbé Berger proposa d'instituer une association à Leuze. Cette motion fut admise en principe. Des adhésions furent recueillies le jour même, elles sont conservées au Collège de Leuze ; elles formèrent le noyau du Cercle qui fut définitivement constitué en mai suivant.

Le 4 novembre, M. de Vuyst engagea le personnel enseignant et les anciennes élèves de l'École ménagère agricole d'Alveringhem d'adopter une autre forme d'association, et de fonder un cercle local à l'instar des cercles canadiens qu'il signalait dans son livre et qui avaient fait leurs preuves. La publication du livre fut même retardée pour pouvoir y insérer la photographie des membres présents à la première réunion de ce cercle, qui eu lieu le 27 novembre 1906.

Des statuts analogues à ceux du Cercle d'Alveringhem furent adoptés par le Cercle de Frasnes-lez-Buissenal, fondé par M. Guisset en décembre 1906, et par celui de Leuze, fondé en mai 1907.

Ces trois cercles sont les premiers de la Belgique et ont donné l'essor au mouvement.

M. Max Turmann, professeur à l'Université de Fribourg, a consacré aux cercles de fermières plusieurs de ses études si documentées qui font autorité partout.

Il y a reconnu et souligné la haute portée sociale d'un mouvement qui tend à rendre la vie rurale plus agréable et à réveiller chez ceux qui la mènent, le sentiment de certaines délicatesses esthétiques.

Malgré ses hautes fonctions administratives, malgré sa compétence en matière agricole, M. de Vuyst n'a jamais regardé comme indigne de lui de s'occuper du charme esthétique de l'habitation ouvrière ou campagnarde.

Il en a compris l'importance sociale et dans tous ses ouvrages, il signale les moyens propres à le relever.

Son livre : *Le rôle social de la fermière* contient des pages qui sont un vrai cours d'esthétique rurale et domestique.

M. de Vuyst a, du reste, des émules dans les hautes sphères dirigeantes belges ; j'en donnerai pour preuve les lignes suivantes cueillies dans un discours de M. Henry Delvaux de Tenffe, gouverneur de la province de Liège, où il disait :

« Je voudrais que l'homme du peuple fût admis à goûter à son foyer le charme de ce qui est beau, qu'on lui apprenne à s'éprendre du bon goût, de l'harmonie simple et gracieuse de la baie claire et large, du rideau propre et coquet, d'une gravure éloquente et peu coûteuse, du coloris d'une jolie fleur, de ces mille détails qu'introduisent au foyer l'art et la beauté.

« Après avoir amené dans les modestes intérieurs la propreté, j'y voudrais voir pénétrer l'agrément d'une décoration esthétique. Là aussi, il y a place pour une éducation populaire ; il échet d'apprendre à nos ménagères comment elles peuvent disposer les objets pour que ceux-ci fassent dans leur demeure fonction d'ornements gracieux.

« Qu'on ne me dise point qu'agir ainsi, c'est inciter le ménage ouvrier ou campagnard à faire des dépenses inutiles.

« C'est l'inverse qui est vrai. Ce qui constitue des dépenses inutiles, ce sont les tapisseries de mauvais goût, des rideaux qu'on n'entretient pas, des morceaux de tapis qui s'imprègnent de choses aussi malséantes pour la vue que pour l'odorat. »

Le ministre actuel de la Justice du royaume de Belgique, M. Carton de Wiart, est également un fervent défenseur du beau social.

J'emprunte à un de ses discours les lignes suivantes qui montrent tout son enthousiasme pour l'action esthétique dans les milieux populaires :

« Que l'art, d'accord avec l'hygiène, embellisse le logis, qu'il y établisse à demeure une poésie douce et simple, qu'il s'associe à nos moindres actions, qu'il soit le bon compagnon de la vie domestique...

« ... On peut dire qu'un peuple qui a des préoccupations artistiques constantes se transforme et s'élève. Un besoin incompréhensible naît en lui d'éviter la laideur, les vulgarités, la méchanceté, l'injustice.

« En haussant ainsi la vision des âmes, l'art développe la plus saine des fraternités...

« Ainsi la beauté rapproche les âmes ; et ne subissons-nous pas ce phénomène ici tous, tant que nous sommes,

venus de points divers de l'horizon ? Faisons goûter cette joie par d'autres. Généralisons la communion du beau. La beauté est une mère généreuse qui dispense à tous les trésors dont elle a le secret. En les prodiguant largement et sans compter, elle obéit précisément à sa mission, qui est d'être le patrimoine d'idéal pour tous les enfants de la terre. »

Heureux les pays où, comme en Belgique, on entend les premiers magistrats tenir un tel langage, où ils dirigent l'enseignement national dans de telles voies.

Puisse-t-on méditer ailleurs la leçon qu'ils donnent, moins mépriser tout ce qui tend à élever les populations au-dessus du terre-à-terre coutumier, encourager davantage les efforts de ceux qui se font les défenseurs du beau et des traditions, dont le premier a besoin pour pouvoir partout reflleurir.

Les directeurs des Cercles de fermières travaillent *pour le village*, dans le même sens que nous.

Ils veulent rendre au paysan un costume moderne qui soit approprié à son genre de vie, détacher les femmes des toilettes tapageuses prises aux villes pour leur faire préférer une mise simple, décente et seyante.

Considérant que l'habitation du petit fermier, du paysan modeste ne répond pas à sa destination et que, souvent même, le cultivateur néglige complètement sa propre demeure pour mettre tous ses soins aux locaux destinés aux animaux, ils entendent réagir contre cet état de choses et lui donner, par l'éducation de sa femme, une maison saine, riante, confortable, où l'on saura rompre avec les coutumes surannées, tout en demeurant fidèles aux traditions locales et régionales.

Etant donné le rôle que joue l'ameublement dans le logis populaire et la triste décadence du mobilier moderne, ils s'efforcent de rendre à la ferme des meubles simples et solides, et de redonner aux générations nouvelles des choses neuves, dignes des anciennes, auxquelles on attribue chaque jour plus de valeur.

Ils s'inquiètent des tableaux qui décoreront les parois des chambres et même des bouquets de fleurs qui achèveront de donner à l'intérieur familial un aspect engageant et gai.

Pour arriver à des résultats féconds, ils s'appuient sur l'école primaire, sur l'école secondaire, sur l'école professionnelle et ménagère, ils emploient toutes les ressources de l'enseignement à ses divers degrés et c'est ainsi qu'ils savent faire d'un des pays les plus ouverts à l'industrie et au commerce, celui où tous les progrès sont mis au service de la beauté et s'allient avec toutes les conservations légitimes.

J'ai pu voir une ancienne petite ferme transformée selon l'idée des Cercles de fermières et un intérieur dont le mobilier avait été exécuté par une Ecole ménagère agricole belge, et j'ai été stupéfait de constater avec quelle souplesse on avait su tirer parti des traditions flamandes pour faire quelque chose d'absolument nouveau, aussi pratique que joli.

Voilà ce que nous devons essayer, il ne s'agit pas de restituer dans nos fermes des intérieurs archaïques tels qu'on les concevrait pour un musée, mais d'aller reprendre la tradition pour entrer avec elle dans le mouvement et dans la vie et marcher vers l'avenir.

(A suivre.)

Georges DE MONTENACH.

PROGRAMME

approuvé par la Direction de l'Instruction publique,
pour l'enseignement de la gymnastique dans les écoles
du canton de Fribourg, année 1914.

(Suite.)

C. Cours supérieur. — Enfants de 13 à 16 ans. — Garçons et filles.

I. EXERCICES D'ORDRE, DE MARCHÉ ET DE COURSE. — 1. Former et rompre = Rassemblement! — 2. Passer de la ligne à la colonne de marche par conversion des groupes. — (En colonne de marche = Rassemblement!). — 3. Le pas de course sauté. — 4. Passer de la ligne sur deux rangs à l'ordre ouvert. — P. 37-38.

JEUNES FILLES. — 1. Former la colonne par couples. — 2. Former les arceaux en rangs de 4. — 3. Rotation individuelle : $\frac{1}{4}$, $\frac{1}{2}$ tour (sur pointe de pieds). — 4. Tour de main. — 5. Les moulinets. — 6. Marcher en croix à gauche (à dr.). — 7. Étude du pas sauté, — changé, sauté, — du pas bercé. — P. 38-39. — Ces pas peuvent s'exécuter par couple, par trois et par quatre, dans la formation en ordre ouvert, en demi-cercle ou en cercle, etc. — Les combiner avec des attitudes de bras ou de légers mouvements du corps.

II. EXERCICES LIBRES. — Exercices N^{os} 2, 3, 6, 8, 9, pages 39-41 et N^{os} 5 *, 6 *, page 22.

III. SAUTS *. — I. Étude du saut : a) Saut en longueur ; — b) saut en hauteur ; — c) Planche d'assaut ou oblique, p. 56-57. — II. Saut appliqué : a), b), c) = Sauts successifs de nature différente dans la haie ou en ordre ouvert (1^{er} exemple), pages 57-58.